



Question sur le recel d'or

Par **courdier**, le **06/02/2014** à **20:25**

Bonjour , par avance désolé pour les fautes .
Voilà j'ai un petit soucis et je viens demandé de l'aide .
Un "amis" est venu chez moi , il voulait passé une superbe soirée au restaurant bien mangé et arrosée ect ..
Problème il n'a pas beaucoup sur lui et donc me demande , moi même je n'avais pas grand chose , alors il me propose de revendre ma télé (il avait le même modèles que moi) et de me donner la sienne a son retour de vacances , étant un "ami" je lui fis confiance , a la revente nous en avons obtenu 400 euros pour une valeur de 600e , vous me direz que c'est stupide de faire ça sachant qu'il devra en racheter une derrière enfin bon , mais c'est son genre donc je ne me suis pas méfié , vous vous en doutez la télé n'est toujours pas là , alors il m'a proposé pour régler sa dette de me fournir des bijoux appartenant a sa mère et de les revendre . Il m'avait apporté des chainettes appartenant a sa mère (il vis chez elle) Moi je n'étais vraiment pas pour car déjà le recel est punissable par la loi et en plus il appartenait a sa mère , il est allé la laisser chez moi , je n'en ai pas encore prévenu sa mère car elle est dans une situation très précaire et je ne veux pas l'assommer encore plus , depuis maintenant 10 jours il ne fait que me mentir tous le temps me disant j'arrive a non j'ai un empêchement ect .. j'ai décidé de prendre les choses en mains pour reprendre mon bien ou l'équivalent , je ne sais pas vers qui me tourner , j'ai bien sûr pensé a déposer plainte mais sur quelle fond ? Voilà pourquoi je vous demande de l'aide si jamais quelqu'un peut m'éclairer , je rappelle donc qu'il m'a fait vendre un bien en me promettant de me le rendre , pour régler sa dette il m'a confié 2 chainettes en or volé a sa mère en attendant de me donner d'autres choses comme bagues , pendentif , je possède également des messages avec son numéro de portable a son nom me disant explicitement qu'il souhaite me rembourser en volant des bijoux a sa mère il précise (bague pendentif ect ..) même si cela ne vaut surement rien j'ai tous ses messages ou il ment ouvertement sur sa venue pour me rembourser . J'espère avoir été clair dans ma demande et remercie d'avance les personnes pouvant m'éclairer !

Par **Tisuisse**, le **07/02/2014** à **07:52**

Bonjour,rnrnVous vous rendez à la gendarmerie et vous demandez que, devant les gendarmes, vous puissiez restituez les bijoux à sa mère, cela vous évitera de nombreux ennuis. Cela vous évitera aussi l'accusation de recel de bien volés. Le recel est un délit et si vous êtes condamné par un tribunal, cette condamnation figurera sur votre casier judiciaire, ce qui pourrait vous fermer la porte de bien des métiers.